

AR Prefecture

063-216304337-20250201-DEL_02_2025-DE
Reçu le 10/02/2025
Publié le 10/02/2025

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 7
En exercice : 7
Qui ont pris part à la délibération : 7
Dont pouvoirs : 0

L'an **deux mil vingt-cinq, le premier février**, le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, BORDERIE Fabrice, LAFONT Marie-Pierre, Danielle ROUX.

Étaient absents excusés :

Secrétaire : Mme LAFONT Marie-Pierre

Délibération 02/2025 :

Objet : DETR 2025

Mme le Maire explique que dans le cadre du dispositif de la DETR, la commune de Tortebeffe sollicite une aide pour la réalisation des travaux de voirie permettant de terminer la pose de caniveaux dans le bourg de Tortebeffe.

Les travaux seront réalisés durant l'été 2025 voire jusque fin 2025 pour un montant total de 55 834 € HT.

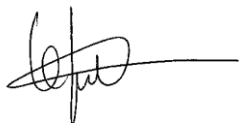
Nous sollicitons la DETR pour 30 % soit 16 750 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité et autorise Mme le maire à faire toutes les démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

La secrétaire de séance

LAFONT Marie-Pierre



Le Maire

Y. BONY

